

Limite de la neige perpétuelle.

En considérant le décroissement du calorique dans l'atmosphère, nous avons vu qu'au-delà de la hauteur du Montblanc ce décroissement paroît suivre la même loi dans les zones tempérées que sous les tropiques. On pourroit supposer qu'en ces régions très-élevées la chaleur rayonnante que renvoie la surface du globe, devient presque insensible, et que leur température dépend presque uniquement de la décomposition des rayons solaires dans l'air, qui affoiblit la lumière en raison de sa densité. Il n'en est pas de même dans les basses régions de l'atmosphère. Depuis le niveau de la mer jusqu'à cinq mille mètres (2565 toises) d'élévation, le décroissement du calorique, en prenant la température moyenne de toute l'année, paroît dévier de la loi qu'il suit à de plus grandes élévations. Les couches d'air dans lesquelles les neiges ne fondent pas, se trouvent à différentes hauteurs, selon la distance du lieu au pôle; mais leur température moyenne doit être la même. Or connoissant le décroissement du calorique sous l'équateur, depuis la mer jusqu'aux limites des neiges perpétuelles, décroissement de deux cents mètres (103 toises) par degré centigrade, cette hypothèse nous donne approximativement la limite inférieure des neiges sous d'autres latitudes. Il s'agit de chercher la hauteur d'une couche d'air dont la température moyenne soit $+ 0^{\circ},4$, qui est celle qui règne sous l'équateur, là où commencent les neiges. Soit $12^{\circ},5$ la température moyenne des basses régions sous le 45° degré